



DU 19/06/2017
AU 19/08/2017

BOX
TRÈS HAUT DÉBIT

JUSQU'À 100€

remboursés sur vos frais de résiliation*



COUPON DE REMBOURSEMENT

- ❶ Vous souscrivez une offre box La Poste Mobile
- ❷ Vous renvoyez ce coupon de remboursement, rempli et signé par vos soins, au plus tard dans les 2 mois qui suivent l'activation de votre ligne, à l'adresse mentionnée ci-dessous. Votre coupon doit être accompagné d'une copie de la facture de clôture⁽¹⁾ de votre précédent opérateur.
- ❸ À réception de votre coupon, La Poste Mobile vous rembourse jusqu'à 100€* sur vos prochaines factures⁽²⁾.



Coupon à renvoyer sous enveloppe dûment affranchie à : La Poste Mobile – ODR Résiliation THD – TSA 26760 – 95905 CERGY-PONTOISE Cedex 9

Code Client La Poste Mobile : .
(renseigné sur votre facture)

Nom :

Prénom :

Email :

Adresse d'installation de la box :

Code Postal : Ville :

Date de résiliation chez votre précédent FAI* :

* Fournisseur d'Accès Internet

Montant des frais de résiliation : €TTC

Date et signature
du titulaire :

Tous les champs doivent être impérativement complétés.

Offre box La Poste Mobile soumise à conditions, sous réserve d'éligibilité technique et du raccordement du domicile à la fibre optique (sauf raccordement du domicile) ; le raccordement du domicile n'est pas en fibre optique mais en câble coaxial. Offre réservée aux particuliers, valable en France métropolitaine et uniquement pour un usage privé.

* Offre valable du 19/06 au 19/08/2017 inclus pour toute souscription à une offre box La Poste Mobile avec engagement de 12 mois. Remboursement des frais relatifs à la résiliation de votre abonnement (hors pénalités et impayés) avec votre ancien fournisseur d'accès internet dans la limite de 100€ TTC (dont TVA 20%), sous forme d'avoir à compter de la 1^{ère} ou de la 2^{ème} facture suivant la réception par La Poste Mobile du coupon valide et des pièces justificatives demandées, et sous réserve de ne pas être en impayé. Offre limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse). En cas de résiliation de l'abonnement au cours des 3 premiers mois, les frais mentionnés ci-dessus ne seront pas remboursés par La Poste Mobile.

(1) Cette facture de clôture doit être au même nom que le titulaire de l'offre box et dater de moins de 3 mois. Elle doit également mentionner les frais relatifs à la résiliation de votre abonnement auprès de votre ancien fournisseur d'accès Internet.
(2) Le remboursement suit le principe : un remboursement accordé pour un abonnement fixe résilié chez votre ancien fournisseur d'accès à Internet et une offre box La Poste Mobile activée. Le remboursement des frais de résiliation s'applique, à compter de la réception par La Poste Mobile du coupon de remboursement valide et de la facture de résiliation, sur la ou les facture(s) émises par La Poste Mobile dès lors que le remboursement n'a pas pour effet de rendre la facture mensuelle inférieure à 0€ et jusqu'à apurement du montant total des frais de résiliation dans la limite de 100€ TTC. Toute demande illisible, incomplète ou ne répondant pas aux conditions sera considérée comme nulle. Les frais d'envoi et de copie ne sont pas remboursés.

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement informatique par La Poste Telecom et ses prestataires. Elles sont obligatoires pour la souscription à une offre La Poste Mobile et nécessaires à la gestion de votre compte client et à nos relations commerciales. Les informations vous concernant ont pour destinataires les services internes de La Poste Telecom et ses prestataires. Ces données pourront être utilisées pour la gestion des opérations en exécution du service souscrit, des actions commerciales de La Poste Telecom et des sociétés du Groupe La Poste, et le suivi de la relation client (tel que la réalisation d'enquêtes de satisfaction...). Elles sont conservées pendant une durée conforme à la réglementation applicable. Elles pourront également être communiquées à des tiers pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires. Certains des destinataires sont situés en dehors de l'Union Européenne : Maroc, Tunisie. Le transfert de données a été autorisé par la CNIL (1515980v0) et est encadré par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne. En application de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Contactez-nous en écrivant à La Poste Mobile - TSA16759 - 95905 Cergy - Pontoise Cedex 9 (Précisez vos nom, prénom, adresse électronique et joignez une copie de votre pièce d'identité). La Poste Telecom dispose d'un délégué à la protection des données qui peut être joint à : La Poste 9 rue du Colonel Pierre Avia, 75015 Paris. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou auprès de toute autorité de contrôle compétente. Conformément à l'article L. 223-1 du Code de la consommation, si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement, vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique gérée par OPPOSETEL.

Voir détails des conditions et tarifs en bureau de poste et sur www.lapostemobile.fr (coût d'une connexion Internet).

Ne pas jeter sur la voie publique.

La Poste TELECOM - 855 av. Roger Salengro - 92370 Chaville - SAS au capital de 86 000 000€ - RCS Nanterre n° 525 254 736 - TVA intracommunautaire FR 93 525 254 736 - Réalisation: idéographic Paris (17406)